

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-26

Objet : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AFADIL (Association d'Aide aux Familles en Difficulté de Logement)

Monsieur le Président rappelle que l'AFADIL est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 qui regroupe, entre autre, le Conseil Départemental, les CCAS des grandes villes, plusieurs Communes et Communautés de Communes, EDF et GDF, etc ...

Monsieur le Président indique que les précédents budgets prévoyaient le versement d'une somme annuelle de 2 000 € pour contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Il propose de reconduire le versement d'une subvention pour l'année 2025.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Comité Syndical décide de fixer à 2 000 € la contribution de la Fédération au Fonds de Solidarité pour le logement au titre de l'année 2025.

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président

Christian DUMOND



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat.

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_26-DE

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : **Mesdames** BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; **Messieurs** ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-27

Objet : CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL A
TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le président propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services:

- La **création** d'un emploi de rédacteur à temps non complet à compter du 1^{er} août 2025 à raison de 8 heures par semaine.

Le Comité syndical, après avoir délibéré, décide de la création d'un emploi de rédacteur à temps non complet, soit 8 heures par semaine à compter du 1^{er} août 2025.

Les crédits correspondants seront prévus au budget de la Fédération, chapitre 012.

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,



Christian DUMOND

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_27-DE

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-28

Objet : Annulation de la délibération 2025-17 du 3 avril 2025

Monsieur le Président rappelle que, par délibération du 3 avril 2025, le Comité Syndical a décidé la création d'un poste d'ingénieur hors classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2025.

Par courrier du 26 mai 2025, le service du Contrôle de Légalité de la Préfecture a frappé d'illégalité la délibération n°2025-17 prise par le Comité Syndical le 4 avril 2024 et a demandé le retrait de cette délibération car les critères de démographie, d'importance de budget, d'effectif et de qualification du personnel de la FDEE19 ne sont pas remplis.

En effet, la FDEE19 n'est pas assimilée à une commune de 10 000 habitants car son budget en dépenses de fonctionnement est inférieure à 12 030 000 € et son effectif de personnel est inférieur à 243 agents.

Pour ces motifs, le Président propose de retirer la délibération 2025-17 du 3 avril 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de procéder au retrait de la délibération 2025-17 du 3 avril 2025.

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,

Christian DUMOND



REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_28-DE

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : **Mesdames** BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; **Messieurs** ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-29

Objet : INDEMNITES DE SECRETARIAT – SIE DE LUBERSAC

Cette délibération annule et remplace la délibération 2020-13 du 27 février 2020

Monsieur le Président rappelle que, par délibération en date du 8 mars 2012 (*visa du contrôle de la légalité le 13 avril 2012*), la personne affectée par la commune de Lubersac au secrétariat du Secteur Intercommunal d'Electrification de Lubersac est Madame Sandrine DUPUY.

A ce titre, elle bénéficie au titre d'activité accessoire, d'une d'indemnité calculée suivant son indice brut et majoré dans la commune de Lubersac à hauteur de 20 heures mensuelles. Cette indemnité est versée mensuellement.

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'attribuer à Madame DUPUY Sandrine, au titre des fonctions susvisées, une indemnité mensuelle correspondante à 25 heures (au lieu de 20 heures).

Le Comité syndical, après avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide d'attribuer à Madame Sandrine DUPUY une indemnité accessoire forfaitaire mensuelle égale à 25 heures, selon ses indice brut et majoré dans la collectivité principal à compter du 1^{er} juillet 2025.

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,

Christian DUMOND



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_29-DE

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-30

Objet : MARCHE DE SERVICE POUR LE CONTROLE DES TRAVAUX
LIES AUX DEMANDES DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Afin de se conformer à l'arrêté du 22/02/2024 du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique mettant en place des contrôles dans le cadre du dispositif des CEE, Monsieur le **Président** indique qu'il est nécessaire de délibérer pour **autoriser** à lancer un marché pour le recrutement d'un prestataire économique certifié pour réaliser les contrôles des équipements mis en place.

Ce dispositif est une obligation préalable au dépôt des demandes de valorisation des CEE pour les travaux « Eclairons Demain » et suivant dans le cadre de la compétence Eclairage Public.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'autoriser le Président à lancer un marché pour le recrutement d'un prestataire économique certifié pour effectuer les contrôles des équipements
- D'inscrire les dépenses correspondantes au budget de la FDEE19

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,

Christian DUMOND



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant d'Appelation agréée F.legallite.com

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2025

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-31

Objet : répartition dotation « FACE » 2025

Monsieur le Président indique que la Commission de concertation des élus des deux syndicats de la Corrèze s'est réunie au siège de la FDEE19 le 12 mai dernier et a validé la répartition de la Dotation départementale FACE 2025 comme suit :

Sous-catégories	FDEE19			Syndicat DIEGE			TOTAL	
	Dépense subventionnée HT	Taux	Aide FACE	Dépense subventionnée HT	Taux	Aide FACE	Dépense subventionnée HT	Aide FACE
Extension des réseaux	161 330 €	80%	129 064 €	86 170 €	80%	68 936 €	247 500 €	198 000 €
Renforcement des réseaux	1 700 643 €	80%	1 360 514 €	417 483 €	80%	333 986 €	2 118 126 €	1 694 500 €
Enfouissement et pose en façade	506 979 €	80%	405 583 €	171 021 €	80%	136 817 €	678 000 €	542 400 €
Sécurisation	379 375 €	80%	303 500 €	0 €	80%	0 €	379 375 €	303 500 €
Total	2 748 327 €		2 198 661 €	674 674 €		539 739 €	3 423 001 €	2 738 400 €

Il rappelle que la validation de la répartition de ces aides entre la Fédération Départementale et le Syndicat de la Diège est de la compétence du Conseil Départemental.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et voté, :

- Approuve la répartition de la dotation « FACE 2025 » entre le Syndicat de la Diège et la FDEE19

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,

Christian DUMOND



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_31-DE

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION
ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice : 74

Présents : 39

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à Beynat sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND.

Date de convocation : 18 juin 2025

Madame Fanny BRAJOU a été nommée secrétaire de séance.

Présents : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne; **Messieurs** ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Délibération n° 2025-32

Objet : PROGRAMME DE TRAVAUX 2025 « FACE »

Cette délibération annule et remplace la délibération 2025-07 du 6 février 2025

Monsieur le Président propose le programme des travaux d'électrification rurale pour l'année 2025. Ces travaux sont éligibles à la dotation FACE qui est versée annuellement à la FDEE19 par le Ministère de la Transition Energétique. Ce dernier a informé les syndicats départementaux d'énergie que le montant de la dotation 2025 serait de même ordre que celui de l'année 2024. L'arrêté ministériel d'attribution de cette dotation devrait être transmis prochainement à la FDEE19 et fera l'objet d'une éventuelle autre délibération du Comité Syndical de la FDEE19 dans le cas d'une valorisation différente de la dotation 2025.

Le montant du programme des travaux d'électrification de l'année 2025 a donc été calculé selon une estimation de cette dotation : **voir document joint**

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de se prononcer sur ces programmes.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Comité Syndical :

- Accepte la réalisation du programme de travaux « FACE 2025 » d'un montant de 2 437 800 € HT tel que proposé par Monsieur le Président
- Donne tous pouvoirs au Président pour la mise en œuvre de ce programme.

Fait à Laguenne sur Avalouze, le 26 juin 2025

Le Président,

Christian DUMOND



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-200087955-20250626-2025_32-DE

ELECTRIFICATION RURALE - PROGRAMME 2025

MONTANT DES TRAVAUX HT

0, 125, 2, 42, 2, 6, 21, 22 SIE	FACE AE Extension	FACE AP Renforcement	FACE S	Intitulés des AFFAIRES (FACE C et ART 8)	FACE CE	ART 8 Pour Mémoire
ARGENTAT		132 400,00 €	0,00 €	SAINT-HILAIRE-TAURIEUX Dissimulation Sécurisation HTA au bourg	0,00 €	160 000,00 €
AYEN		189 200,00 €	63 000,00 €	ALLASSAC Esthétique Pont du Saillant	0,00 €	75 000,00 €
BEAULIEU		42 700,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
BEYNAT		45 000,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
BMT		38 600,00 €	23 000,00 €	CORREZE Dissimulation BT Impasse Pré Gilet & Barbanel	97 000,00 €	0,00 €
BRIVE		113 900,00 €	0,00 €	TURENNE Sécurisation BT Esthétique HTA La Gironie	0,00 €	185 000,00 €
EGLETONS		93 200,00 €	151 000,00 €	ROSIERS-D'EGLÉTONS Dissimulation Compl. Sécurisation Maumont	0,00 €	100 000,00 €
HAUTE VEZERE		178 000,00 €	44 000,00 €	MASSERET Renforcement Sécurisation BT Centre RD920 T3	0,00 €	120 000,00 €
LARCHE		18 000,00 €	0,00 €	LISSAC SUR COUZE Dissimulation au Saulou	101 000,00 €	0,00 €
LA ROCHE CANILLAC		58 700,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
LUBERSAC		220 600,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
MERCOEUR		0,00 €	41 000,00 €		0,00 €	0,00 €
MEYSSAC		146 700,00 €	62 000,00 €	MEYSSAC Dissimulation HTA Vallon	0,00 €	110 000,00 €
ORGNAC		262 800,00 €	0,00 €		42 000,00 €	0,00 €
SAINT PRIVAT		40 200,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
SAINTE FEREOLE		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TEILHAC		88 700,00 €	0,00 €	CHAMBOULIVE Dissimulation Fontalavie 2	84 000,00 €	0,00 €
TULLE NORD		32 000,00 €	0,00 €	CHAMEYRAT Dissimulation Chem. du Puy de Mirat (Stade)	82 000,00 €	0,00 €
TULLE SUD		0,00 €	0,00 €	LAGARDE-MARC LA TOUR Dissimulation entrée OUEST DU BOURG	114 000,00 €	0,00 €
MONTANT HT	161 330,00 €	1 700 700,00 €	384 000,00 €		520 000,00 €	750 000,00 €
otation FACE	129 064,00 €	1 360 514,00 €	303 500,00 €		405 583,00 €	
					2 198 661,00 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2025

Application agréée E-legalite.com

N° SIRET : 20008795500015	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : FDEE19	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : Budget principal	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Virement de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **REGULARISATION**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations voiries	615231(011)	500,00		
Titres annulés (sur exercices antérieurs			673(67)	500,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		500,00		500,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-019-200087955-20250626-26600_DM1_2

N° SIRET : 20008795500171	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect BEYNAT	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26605	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : AUGMENTATION CREDIT PG FACE RF 2025

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	9 000,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-9 000,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				9 000,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	9 000,00
OP : PROGRAMME 2025 FACE AB RENF		45 000,00		36 000,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13)	36 000,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23)	3044	3044	
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		45 000,00		45 000,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE
le 03/07/2025
Application agréée E-legalite.com

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : ajustement solde exécution investissement

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	99 100,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-99 100,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				99 100,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021) 0001	99 100,00
OP : 2024 - ECLAIRAGE PUBLIC		250 000,00		150 900,00
Subv. non transf. Commune membre du GFP			13241(13)	150 900,00
Install., matériel et outill. technique - EP	23152(23)	250 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		250 000,00		250 000,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



N° SIRET : 20008795500148	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect EGLETONS	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26607	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : INTEGRATION FACE AB 2025

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	3 800,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-3 800,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				3 800,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	3 800,00
OP : FACE AB 2025		19 000,00		15 200,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13) 0250	15 200,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 0250	19 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		19 000,00		19 000,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE
le 03/07/2025
Application agréée E-legalite.com

N° SIRET : 20008795500130	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect HAUTE VEZERE	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26608	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM REGUL DERN ECH AMORT MAT**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	-2,00		
Dot. amort. immos incorporelles	6811(042)	2,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	-2,00
Autres org pub - Biens mob, mat, études			2804181(040)	2,00
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		0,00		0,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



N° SIRET : 20008795500114	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élec LA ROCHE CANILLAC	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26610	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : PMesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **INTEGRATION NX TRX 2025**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : PROGRAMME AB 2021				19 230,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13)	19 230,00
OP : ECLAIRAGE PUBLIC 2025		18 080,00		12 450,00
Subv. non transf. Commune membre du GFP			13241(13) 101	1 000,00
Autres subventions d'équip. non transf. EP			13282(13) 101	11 450,00
Install., matériel et outill. technique - EP	23152(23) 101	18 080,00		
OP : PROGRAMME 2025 AB RENF		34 000,00		24 000,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13) 102	24 000,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 102	34 000,00		
OP : PROGRAMME 2025 HP		3 600,00		
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 103	3 600,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		55 680,00		55 680,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-019-200087955-20250626-26610_DM1_2

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-019-200087955-20250626-26610_DM1_2

N° SIRET : 20008795500106	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect LUBERSAC	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : Ba 26611	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Monsieur Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM N°1 PROGRAMME FACE ABRFT 2025**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	10 840,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-10 840,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				10 840,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	10 840,00
OP : PROG FACE AB 2025		54 200,00		43 360,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13) 00119	43 360,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 00119	54 200,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		54 200,00		54 200,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



N° SIRET : 20008795500080	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect MEYSSAC	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : Ba 26613	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **AUG CREDIT FACE RF 2025 - FACE EXT 2024 ET AUTO 2024**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	43 778,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-26 155,00		
Participations communales ponctuelles et particuliers			758885(75)	17 623,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		17 623,00		17 623,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				43 778,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	43 778,00
OP : AUTO 2024		29 500,00		
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 3029	29 500,00		
OP : FACE AB EXT 2024		31 690,00		25 352,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13) 3030	25 352,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 3030	31 690,00		
OP : FACE AB RENF 2025		39 700,00		31 760,00
Autres subventions d'équip. non transf. ER			13281(13) 3034	31 760,00
Install., matériel et outill. technique - ER	23151(23) 3034	39 700,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		100 890,00		100 890,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-019-200087955-20250626-26613_DM1_2

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-019-200087955-20250626-26613_DM1_2

N° SIRET : 20008795500056	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect STE FEREOLE	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26616	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE 19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à LANTEUIL, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE André, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël,
BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE
Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian,
DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD
Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard,
MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME
Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE
Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM LOCATION IMMOBILIERE**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	150,00		
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	-150,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				150,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	150,00
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.		150,00		
Terrains nus	2111(21)	150,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		150,00		150,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A LANTEUIL, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président



REÇU EN PREFECTURE
le 03/07/2025
Application agréée E-legalite.com

N° SIRET : 20008795500023	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : Secteur élect TULLE SUD	Année 2025	Poste Comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE
Budget : BA 26619	Page n° 1	Date de Séance : 26/06/2025

Virement de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	74
PRESENTS	39
dont VOTANTS	39

L'an deux mil vingt cinq , le vingt six juin, le COMITE SYNDICAL de la FDEE19, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à BEYNAT, sous la présidence de Christian DUMOND, Président.

Date de la convocation du COMITE SYNDICAL : 18/06/2025

Etaient PRESENTS : Mesdames BRAJOU Fanny, CHAPOULIE Françoise, POUJADE Roselyne
Messieurs ALRIVIE Noël, BARDOT Claude, BARNABE Jacques, BELLO Jean-Luc, BEYNEL Joël, BORDAS Jean-François, CARON Christophe, CHARBONNEL Daniel, CHASSAGNARD Roger, COMBE Emmanuel, DAURAT Jean-Pierre, DABERTRAND Jean, DAVID Jean-Pierre, DERACHINOIS Christian, DUMOND Christian, DUPAS Eric, FLEURY Yves, HULPUSCH Serge, LABROUSSE Gérard, LACHAUD Guy, LANOIR Jean-Noël, LECHAT Jean-Pierre, MANIERE Christian, MARCOU, Christian, MAS Bernard, MOISSON Albert, MOULIN Jean-Marie, MULLER Jean-Luc, RATEAU Marc, RIGAL Christian, ROME Jean-Marie, ROUCHON Sébastien, ROUSSELY Bernard, SAULLE Georges, TRONCHE Jean, YACINE Ali

Etaient ABSENTS :

Le COMITE SYNDICAL sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM DEPENSES TELECOM**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Achats de matériel, équip. et travaux			605(011)	44 000,00
Entretien, réparations réseaux	615232(011)	44 000,00		
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		44 000,00		44 000,00

Le COMITE SYNDICAL approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 02/07/2025 et de la publication en date du 02/07/2025.

A BEYNAT, le 26/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Président

